

EFFONDREMENT DU TOIT D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À BOUTEDELIS (ORAN)

Parents et élèves sous le choc

Appel à retirer la gestion des écoles primaires des communes P2

LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA CENTRALE SOLAIRE D'EL GHROUS

Le mix énergétique d'Algérie commence à prendre forme

 P3

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

**34.183 martyrs et 77.143 blessés
au 200 e jour du génocide** P11

Rapatriement d'Algériens décédés à l'étranger

**Clarification du ministère
des Affaires étrangères** P2

DIGITAL AFRICAN
SUMMIT
80% de la population
algérienne a accès
à internet

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a affirmé hier à l'occasion de la tenue du Digital African Summit, au palais de la Culture Moufdi Zakaria (Alger), que 80% de la population en Algérie ont accès à internet, mettant en exergue les avancées enregistrées en matière de numérisation et de digitalisation des services. Après avoir mis en exergue les "grands pas réalisés par l'Algérie dans le domaine de la numérisation et la transformation digitale, précisant que 80% de la population algérienne a accès à internet", il a assuré que "la modernisation des services de la poste et la digitalisation des autres secteurs avancent à grands pas". Et au ministre d'affirmer que l'Algérie est "prête" à mettre tout son savoir-faire dans ce domaine au service des pays africains. De son côté, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a rappelé les mesures incitatives, notamment financières, décidées par l'Algérie pour encourager les jeunes à réaliser leur propres entreprises, les exhortant, toutefois, à se diriger vers le marché digital africain. Présent à cet événement, le président du Conseil d'administration de l'Union postale universel, M. Isaac Gnamba Yao, a "félicité" l'Algérie pour les avancées réalisées dans le domaine de la numérisation et la digitalisation.

Il est à noter que le Digital African Summit réunit simultanément aussi deux autres événements technologiques à savoir l'ICT Maghreb et le salon des télécoms (ALVTIC), en présence de plus de 100 délégués de divers pays africains ainsi qu'une centaine d'entreprises et startups. Selon les organisateurs, la convergence de ces trois événements qui se dérouleront du 23 au 25 avril, marque un tournant majeur dans la coopération technologique Sud-Sud et la promotion de l'innovation en Afrique. Le programme du Digital African Summit comporte des thèmes tels que l'infrastructure technologique, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la santé digitale et les fintechs.

R.N

CENTRE ANTI-CANCER D'ORAN
Mise en service d'un
deuxième accélérateur
linéaire

Le centre anti-cancer de Misserghine à Oran, qui disposait d'un seul accélérateur linéaire (appareil de radiothérapie), vient de mettre un second appareil en service, alors qu'un troisième est en cours de montage, a indiqué, hier, le directeur de cet établissement, Kada Baatouche. Le deuxième accélérateur linéaire est opérationnel depuis le 15 avril en cours, a-t-il fait savoir, ajoutant que la formation des équipes médicales a débuté pour entamer rapidement la prise en charge des malades. S'agissant du troisième accélérateur linéaire, M. Baatouche a expliqué que les pré-installations sont déjà prêtes, alors que sa réception est attendue prochainement. "Le troisième accélérateur linéaire sera opérationnel vers le mois de juin", a-t-il assuré. "Avec trois accélérateurs, les rendez-vous et les délais d'attente pour effectuer des séances de radiothérapie seront réduits et la prise en charge améliorée", a-t-il affirmé, rappelant que le CAC d'Oran prend en charge des patients de toute la région ouest et même du sud-ouest. Le directeur de cet établissement spécialisé a rappelé que le centre a également bénéficié d'un deuxième scanner simulateur (un scanner de traçage dédié à la radiothérapie), ce qui impactera positivement la qualité de la prise en charge des cancéreux.

R.N

EFFONDREMENT DU TOIT D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À BOUTELELIS (ORAN)

Parents et élèves sous le choc

• APPEL À RETIRER LA GESTION DES ÉCOLES PRIMAIRES DES COMMUNES

Six élèves ont été blessés, dont un dans un état critique, hier matin, suite à l'effondrement du plafond d'une annexe de l'école primaire Souiah Rahou, dans la commune de Boutelelis (Oran).

Selon le directeur de l'éducation de la wilaya d'Oran, Abdelkader Oubelaid, l'accident, survenu vers 8h39, a causé des blessures à six élèves de la deuxième année primaire.

Quatre d'entre eux ont été légèrement blessés et ont quitté l'hôpital. Deux autres blessés, dont l'un est dans un état critique, ont été acheminés vers le service des urgences médicales du CHU "Dr Benaouda Benzard-jeb" d'Oran.

Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a rendu visite aux deux élèves pour s'enquérir de leur état de santé, selon la même source. Le wali a indiqué que l'un des enfants a subi une fracture à la jambe alors que la jeune fille a été blessée à la tête et qu'elle est actuellement en salle d'opération. Selon lui, cette école était en cours de restauration et rien n'indiquait qu'il y a un risque d'effondrement.

Les services de sécurité ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet incident. L'opération de restauration de 10 établissements scolaires de la même commune a été suspendue et sa reprise est prévue pour les vacances d'été.

Pour rappel, la construction de l'école primaire Souiah Rahou remonte à 1924 et compte 300 élèves. L'incident a suscité une colère généralisée parmi les associations de parents d'élèves et les syndicats de l'éducation, et a été qualifié de dangereux et de désastreux, allant jusqu'à exiger à ce que la gestion des écoles primaires soit retirée des communes.

Le président de l'Union nationale des parents d'élèves (UNPE), Hamid Saadi, a appelé les P/APC à prendre des mesures préventives à travers des comités spécialisés qui surveillent en permanence les vieilles écoles pour éviter les catastrophes.

Selon lui, les écoles primaires doivent être une priorité et des enveloppes financières régulières doivent être dégagées pour leur



restauration. "Nous ne risquerons pas la vie de nos enfants", a-t-il lancé. L'UNPE a appelé à apporter en urgence un soutien psychologique aux élèves de l'école Souiah Rahhou.

Pour sa part, le secrétaire général du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement primaire (SNAPEP), Mohamed Hmidat, a estimé que l'incident d'hier était « prévisible » du fait que les communes n'ont pris aucune mesure pour entretenir ou restaurer de nombreuses anciennes écoles, appelant le ministère de l'Éducation à prendre des mesures pour protéger les élèves. Il a, en outre, assuré que son syndicat n'a pas cessé d'appeler à retirer aux APC le dossier de la gestion des écoles primaires, en le confiant au ministère de l'Éducation nationale.

De son côté, le secrétaire général du Syndicat indépendant des travailleurs de l'éducation et de la formation, Boualem Amoura a estimé que l'incident d'hier a mis à nu la né-

gligence des maires, en appelant, lui aussi, à retirer aux communes la gestion des écoles primaires, en raison du manque de compétences et de fonds, affirmant que 1.300 communes sur 1.541 que compte le pays sont en faillite.

Il faut dire que ce n'est pas la première fois que ce genre d'incidents survient en Algérie. Le 5 octobre 2019, un élève de 11 ans, est décédé et 5 autres personnes avaient été blessées suite à la chute d'un mur de toilettes au collège Ali Zarmani de Bouandas, dans la wilaya de Sétif. Le 6 mai 2023, la toiture d'une salle du CEM "Ihyaie El Ouloum", au centre d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif toujours, s'était effondrée, sans causer de dégâts fort heureusement.

En janvier 2021, des parties de la toiture de l'école du Chahid Bounouba Mohamed Larbi, dans la commune de Oued El Aneb, wilaya d'Annaba, se sont effondrées sur les élèves.

Amel Bici

RAPATRIEMENT D'ALGÉRIENS DÉCÉDÉS À L'ÉTRANGER

Clarification du ministère des Affaires étrangères

Le ministère des Affaires Étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a apporté hier une clarification à caractère informationnel, dans le cadre de l'amélioration globale des prestations des représentations diplomatiques et consulaires, notamment pour ce qui a trait au dossier du rapatriement des Algériens décédés à l'étranger.

Après la publication de plusieurs articles de presse et la multiplication des sorties médiatiques et afin d'éviter tout amalgame laissé par certaines déclarations, il convient de rappeler que dans le cadre des efforts visant à prendre en charge les occupants des membres de la communauté nationale à l'étranger et conformément aux

instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a souligné que la prise en charge des frais de rapatriement vers l'Algérie des dépouilles mortelles des Algériens décédés, à l'étranger, est assurée par l'Etat algérien, en vertu des dispositions de l'article 72 de la loi de finances, au titre de l'année 2023.

Cet article a amendé l'article 165 de la loi de finances complémentaire de 2021, qui limitait la prise en charge à la seule catégorie de "nécessiteux ou dont les familles justifient l'insuffisance des moyens de financement permettant la prise en charge de rapatriement". En effet, la mise en place

de ce dispositif est en cours depuis 2023, date d'entrée en vigueur de la loi de finances 2023.

Ainsi, les nationaux algériens résidents ou non résidents, y compris ceux en situation irrégulière, décédés hors du territoire national, sont concernés par la prise en charge des frais de rapatriement de leurs dépouilles indépendamment de leurs situations financières.

La prise en charge couvre les frais de transport terrestre dans le pays de décès, transport aérien vers l'Algérie ainsi que les frais des actes préalables (toilette mortuaire, la mise en cercueil, éventuels frais administratifs et taxes).

R.S

MINES

Vers la création de 4 instituts de formation spécialisés

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a révélé, hier à Biskra, que quatre instituts de formation spécialisés dans le domaine minier seront créés à travers le pays. Le ministre a précisé, au second jour de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, que son secteur reste "demandeur d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, spécialisée dans

le domaine minier", même si, a-t-il rappelé, il existe des structures de formation d'ingénieurs et de techniciens supérieurs relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Selon lui, le premier institut sera ouvert dans la wilaya de Biskra. Les nouveaux instituts, devant être supervisés et encadrés par le groupe industriel public Sonarem, formeront des

diplômés de "niveau international" qui auront suivi leur cursus en collaboration avec des entreprises étrangères spécialisées, dès lors que l'Algérie s'emploie, dans le cadre du développement de son économie, à assurer une formation de haut niveau conformément aux normes internationales dans le domaine minier.

R.N

SOMMET TRIPARTITE, ALGÉRIE, TUNISIE, LIBYE

Accroître la résilience face aux crises internationales

Les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye ont réaffirmé leur conviction commune quant à "la nécessité d'unifier les positions et d'intensifier la concertation et la coordination pour renforcer les facteurs de sécurité, de stabilité et de développement dans toute la région."

Dans le Communiqué final du "Sommet de Tunis", les dirigeants des trois pays, à savoir les Présidents M. Abdelmadjid Tebboune, M. Kais Saïed et M. Mohamed Younes El-Menfi, réunis au Palais de Carthage, ont réaffirmé leur conviction commune quant à "la nécessité d'unifier les positions et d'intensifier la concertation et la coordination pour renforcer les facteurs de sécurité, de stabilité et de développement dans toute la région et accroître sa résilience face aux mutations régionales et aux crises internationales successives d'ampleur, dont les répercussions ne peuvent être affrontées par aucun pays individuellement", outre "le besoin urgent pour les trois pays d'avoir une voix audible unifiée et une présence influente et effective dans les différents espaces d'appartenance régionaux et internationaux".

OUVERTURE À TOUTE VOLONTÉ POLITIQUE QUI PARTAGE LES MÊMES PRIORITÉS

Les dirigeants des trois pays ont mis en avant "leur pleine disponibilité à s'ouvrir à toute volonté politique sincère et crédible qui partage les mêmes priorités communes." Ils ont souligné "l'attachement des trois pays à l'indépendance des décisions nationales, émanant de la volonté de leurs peuples respectifs, leur souci d'établir des relations avec les autres pays et blocs régionaux et internationaux, dans le cadre du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, et leur attachement à un ordre international multipolaire prônant la coopération, la solidarité, la justice et l'équité dans les relations internationales et l'égalité de tous devant le droit international".

LA CRISE LIBYENNE EST UNE AFFAIRE INTERNE

Les dirigeants des trois pays ont, également, "exprimé leur rejet total des ingérences étrangères dans les affaires libyennes et leur soutien aux efforts visant à parvenir à l'organisation des élections à même de préserver l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye et de garantir sa sécurité, sa stabilité et sa prospérité..."

SOUTIEN À LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE

Le Communiqué final a, par ailleurs, "condamné avec force les violations quotidiennes flagrantes, les crimes de guerre et le génocide commis contre le peuple palestinien frère, réitérant l'appel urgent à la



communauté internationale pour que soit immédiatement mis fin à l'agression barbare, pour la levée totale du blocus imposé à la bande de Gaza afin de permettre l'acheminement des aides alimentaires et médicales et la poursuite en justice des dirigeants de l'occupation pour leurs crimes". Les trois dirigeants ont, à cet égard, affiché "leur soutien constant à la résistance du vaillant peuple palestinien pour le recouvrement de tous ses droits historiques légitimes et l'établissement de son Etat indépendant pleinement souverain avec El-Qods comme capitale, ainsi que leur soutien inconditionnel au droit de l'Etat de Palestine de devenir membre à part entière de l'ONU".

Les dirigeants des trois pays ont en outre "mis en garde contre le danger des interventions étrangères dans la région sahélo-saharienne et leurs répercussions sur la paix dans les pays de la région et dans le monde", soulignant la nécessité "de soutenir la sécurité et la stabilité des pays de cette région, de protéger leur souveraineté nationale et leur intégrité territoriale et de renforcer la coopération avec eux en matière économique, commerciale et de développement".

L'accent a également été mis, dans le docu-

ment, sur la nécessité "d'approfondir davantage les consultations et l'échange d'analyses, d'évaluations et d'informations sur le phénomène du terrorisme, la traite des êtres humains, le trafic de drogue et le crime organisé, en vue de protéger la région de ces fléaux".

PROTECTION DES FRONTIÈRES COMMUNES

A la lumière des menaces et des défis auxquels sont confrontés les trois pays du fait des mutations en cours dans la région et dans le monde, et afin de renforcer la coopération et d'activer les efforts conjoints visant à renforcer la capacité de leurs peuples à faire face aux répercussions de la crise économique mondiale, notamment en matière de sécurité hydrique, alimentaire et énergétique, les trois dirigeants sont convenus de "créer des groupes de travail conjoints chargés de coordonner les efforts visant à protéger les frontières communes contre les risques et les conséquences de la migration irrégulière et les autres manifestations du crime organisé".

Ces groupes de travail seront également chargés de "mettre en place une approche participative pour le développement de ces régions, en veillant à unifier les positions et les discours en direction des différents pays

frères et amis concernés par le phénomène de la migration irrégulière au nord de la Méditerranée et en Afrique subsaharienne". Il a également été convenu de "créer un groupe de travail conjoint chargé d'élaborer des mécanismes permettant de mettre en place des projets et des investissements conjoints d'envergure dans des domaines et secteurs prioritaires, tels que la production de céréales et de fourrage et le dessalement de l'eau de mer, ainsi que d'autres projets et programmes de coopération visant à assurer la sécurité hydrique et alimentaire des trois pays". Il s'agit, entre autres, "d'activer au plus vite des mécanismes conjoints pour l'exploitation des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional, d'accélérer la mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique des réseaux de transport d'électricité entre les trois pays et de développer la coopération et d'établir des partenariats dans le domaine de l'exploration, de la production et du stockage de produits pétroliers et dans les secteurs des mines et des énergies renouvelables et propres comme l'hydrogène vert". Il s'agit aussi "d'aplanir les difficultés qui entravent la circulation des biens et des marchandises entre les trois pays, d'examiner les moyens d'accélérer les échanges entre eux, de créer des zones franches communes et d'accélérer l'adoption de mesures appropriées pour faciliter la circulation des personnes et des marchandises, notamment en développant les réseaux de transport routier et ferroviaire et en créant une ligne maritime régulière reliant les trois pays". Il a, par ailleurs, été convenu "de mettre en place des programmes de travail pour la mise en valeur des divers aspects du patrimoine culturel commun, de renforcer la coopération dans les domaines de la recherche scientifique, de la formation professionnelle, des technologies modernes et des échanges d'étudiants et de jeunes, et d'encourager la production de programmes culturels et éducatifs conjoints".

Au terme de cette 1^{ère} Réunion consultative, il a été décidé de "charger des points de contact, qui seront désignés par chaque pays, de suivre la mise en œuvre de ce qui a été convenu en prélude à la tenue de la prochaine réunion consultative, dont la date et le lieu seront fixés d'un commun accord entre les dirigeants des trois pays".

R.N

LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA CENTRALE SOLAIRE D'EL GHROUS

Le mix énergétique d'Algérie commence à prendre forme

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a présidé, lundi soir dans la commune d'El Ghrous (Biskra), dans le cadre d'une visite de travail de deux jours, une cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre d'une centrale solaire et d'un transformateur électrique de 400/220 kV. Le ministre a indiqué, dans une déclaration à la presse, qu'avec la réalisation de cette centrale solaire, la wilaya de Biskra figurera parmi les plus importants producteurs d'énergie solaire en Algérie, en augmentant, d'une part, les capacités de production d'élec-

tricité et en réduisant, d'autre part, la consommation du gaz utilisé pour la production électrique. Il a ajouté qu'à la faveur du transformateur électrique 400/220 kV, le courant électrique sera transformé, transporté et distribué dans toutes les villes des wilayas de Biskra et d'Ouled Djellal. M. Arkab a noté, dans ce contexte, que les efforts déployés pour la concrétisation de ces différentes réalisations sont destinés à accompagner l'investissement dans les secteurs agricole et industriel qui sont d'importants consommateurs d'électricité.

Le projet occupe une superficie de 400 hectares et sera réceptionnée au bout d'un délai contractuel de 6 mois. Il comprend l'étude, la réalisation du génie civil, le transport, le montage, la formation, l'exploitation expérimentale, et la connexion au réseau de transport d'électricité, a-t-on expliqué au ministre. La centrale sera dotée d'environ 380.000 panneaux photovoltaïques et de 23 transformateurs. S'agissant du transformateur, qui couvrira 15 hectares dans la zone de Rehayat (commune d'El Ghrous), il comprend, selon les mêmes explications,

la réalisation d'une phase haute tension de 400 kV et d'une phase de moyenne tension de 220 kV. Les délais de réalisation de cet équipement sont fixés, a-t-on précisé, à 20 mois. Pour rappel, la centrale de Biskra, fait partie d'un vaste projet qui couvrira 12 wilayas sur le territoire national. Il s'agit de la réalisation de 20 centrales produisant un total de 3000 mégawatts (MW) d'énergie solaire photovoltaïque. En mars dernier, le groupe Sonelgaz a signé des contrats 14 contrats avec huit soumissionnaires, ayant remporté un pre-

mier appel d'offres lancé en 2023, pour la réalisation de 15 centrales d'une capacité de 2000 mégawatts. Le deuxième appel d'offres concerne le deuxième appel d'offres, lancé par le groupe, en juillet 2023, concerne le projet de production de 1.000 MW "Solar 1.000 MW", à travers la réalisation de cinq centrales solaires photovoltaïques d'une capacité de 50 à 300 MW chacune, réparties sur cinq wilayas. Sonelgaz a signé, dans ce sens, six contrats avec quatre soumissionnaires ayant remporté l'appel d'offres.

Sid Ahmed

SALON DJAZAGRO

**La 21e édition
sous le signe de
l'innovation**

Plus de 650 exposants, algériens et étrangers, participent à la 21e édition du Salon professionnel de la production agroalimentaire "Djazagro 2024" qui a ouvert ses portes, lundi, au Palais des expositions d'Alger, pour présenter aux professionnels et au grand public les dernières innovations dans ce domaine. Venues de 28 pays, les entreprises participantes exposent tout au long de ce salon, qui se déroule jusqu'au 25 avril en cours, des nouvelles technologies notamment dans les domaines d'équipements, du conditionnement alimentaire, d'emballage, du process agroalimentaire, des ingrédients et d'arômes, d'hygiène et de sécurité alimentaire. Selon le co-organisateur de l'évènement, Nabil Bey Boumezrag, 41% des exposants actinent dans le domaine de matériels et équipements destinés au process agroalimentaire, notamment la boulangerie et pâtisserie.

Ainsi, les visiteurs peuvent découvrir, entre autres, de nouvelles installations complètes de transformation et des solutions technologiques proposées pour l'industrie laitière, couvrant l'ensemble de la chaîne de production y compris la réception du lait, la pasteurisation, le traitement de sérum.

En matière de packaging qui représente 23% de la manifestation, les professionnels peuvent découvrir de nouveaux types d'emballage aseptique et non-aseptique destinés aux différents secteurs d'activité, des étiquettes de nouvelle génération, conçues selon un système innovant offrant une vitesse d'impression supérieure et une connectivité améliorée.

Pour mettre en exergue les innovations présentées au salon, un concours est organisé récompensant les meilleures solutions innovantes dans le domaine (équipements, produits, services, techniques...). En effet, 22 dossiers ont été présélectionnés dans le cadre de ce concours Djaz'Innov, dont la remise des prix est prévue pour le dernier jour de la manifestation.

D'autre part, des conférences sur des thématiques en rapport avec le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire seront également organisées durant le salon. Les communications porteront notamment sur le problème du gaspillage alimentaire, les produits Bio, les enjeux de la traçabilité et la labellisation des produits de terroir, la sécurité alimentaire, les opportunités d'exportation en Afrique et la conformité des produits alimentaires.

R.E

CONTREFAÇON

Une centaine de plaintes traitées

Ces plaintes sont déposées par des propriétaires de marques algériennes mais également de quelques entreprises étrangères et concernent des violations de propriété industrielle dans plusieurs secteurs d'activité, notamment les produits agroalimentaires et les produits cosmétiques.

Près d'une centaine d'affaires relatives à la contrefaçon et à l'atteinte à la propriété intellectuelle ont été traitées annuellement par les juridictions compétentes en 2023, a indiqué lundi à Alger un responsable de l'Institut national algérien de propriété intellectuelle (Inapi). S'exprimant lors des 6e Journées internationales Marque et Contrefaçon, le chef de département de la réglementation et de l'information de l'Inapi, Mohamed Sabbagh, a expliqué que ces affaires concernent des violations de propriété industrielle dans plusieurs secteurs d'activité, notamment les produits agroalimentaire et les produits cosmétiques. "Le nombre des plaintes s'accroît au fil des années", a-t-il noté, ajoutant que ces plaintes sont déposées par des propriétaires de marques algériennes mais également de quelques entreprises étrangères. Pour endiguer ce problème "qui pèse sur l'économie nationale et entrave l'innovation", M. Sabbagh a souligné l'impératif de sensibiliser les opérateurs algériens et les innovateurs sur l'intérêt de protéger leurs marques et de déposer leurs brevets d'invention.

Par ailleurs, le responsable a évoqué le problème des produits contrefaits commercialisés à l'étranger sous des labels algériens. "Nous avons reçu plusieurs plaintes de la part d'opérateurs nationaux dont les marques sont utilisées à l'étranger par des contrevenants en Europe ou même dans des pays du Maghreb", a-t-il regretté, précisant qu'il s'agit essentiellement de marques de produits agroalimentaires. Dans ce sens, il assuré que "les autorités se penchent sérieusement sur ce problème" et qu'une réunion est prévue mercredi prochain au ministère des Affaires étrangères



et de la Communauté nationale à l'étranger pour discuter des voies et moyens d'aider les opérateurs à protéger leurs marques à l'international. Présent à cette rencontre, le président du Conseil d'administration de l'Autorité de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), Mohamed El Hadi Hanachi, a estimé que le phénomène des produits contrefaits s'est amplifié avec le développement du commerce électronique.

Pour lui, la loi 18-05 relative au commerce électronique ne suffit plus à elle seule pour lutter contre ce phénomène. "Si la contre-

façon utilise les technologies des plateformes, la lutte contre ce fléau devrait se faire par les mêmes moyens notamment à travers l'adoption de solutions techniques performantes", a-t-il recommandé. Pour sa part, Mustapha Mouhoun, cadre de l'Institut algérien de normalisation (Inanor), a prévenu des effets de la contrefaçon qui est à l'origine d'une "économie souterraine", privant l'Etat de recettes fiscales importantes. Il a mis en avant le rôle de la normalisation dans le domaine de la détection, de la prévention et du contrôle de la fraude relative aux produits.

Synthèse : S.A.K

ENERGIE

50 % des périmètres agricoles du pays raccordés au réseau électrique

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, lundi dans la wilaya d'Ouled Djellal, que le taux d'électrification des périmètres agricoles du pays a dépassé les 50%. "Sur les 100.000 périmètres agricoles recensés en Algérie, en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, plus 56.000 périmètres sont raccordés au réseau électrique, tandis que 14.000 autres le seront d'ici à la fin de l'année", a précisé M. Arkab lors d'un point de presse organisé dans la zone agricole de Noumeur, dans la commune de Doucen, en marge de la mise en service du projet de raccordement de cette zone à réseau électrique.

Le ministre, qui effectuait une visite d'inspection et de travail dans la wilaya d'Ouled Djellal, a souligné que le raccordement des périmètres agricoles au réseau électrique "s'inscrit dans le cadre de la politique et des objectifs du gouvernement en matière de sécurité alimentaire et de soutien à la production nationale", rappelant également que les nouvelles wilayas ont bénéficié de plusieurs programmes visant à étendre les surfaces agricoles et à fournir l'énergie électrique à tous les agriculteurs. Après avoir présidé, au chef-lieu de wilaya, une cérémonie de pose de la première pierre d'une centrale solaire photovoltaïque de 80 mégawatts sur une superficie de 160

hectares, M. Arkab a déclaré que ce projet, qui devrait entrer en service au bout d'un délai de 18 mois, est "l'un des projets énergétiques les plus importants de la région" dès lors qu'il constituera, une fois opérationnel, un "atout important" pour la wilaya au point de vue économique, en général, et au plan agricole, en particulier. Il a ajouté que son département ministériel "s'emploie à fournir de l'électricité, en quantité et en qualité, aux usines et aux zones d'activité, notamment dans les nouvelles wilayas pour éviter les fréquentes coupures d'électricité, surtout durant la saison chaude".

R.E

CNMA

Les céréaliculteurs du sud sensibilisés sur l'importance des assurances

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a organisé, à Ouargla, une rencontre régionale avec les céréaliculteurs du Sud afin de les sensibiliser sur l'importance des assurances agricoles pour la pérennité de leurs investissements et la sécurité alimentaire du pays, a-t-elle indiqué, hier, dans un communiqué.

Lors de cet évènement organisé lundi sous le thème "La CNMA comme outil indispensable pour le développement de la filière des grandes cultures et la garantie de la sécurité alimentaire", la mutualité agricole a réitéré son engage-

ment envers le secteur agricole, affirmant "être l'outil financier par excellence pour sécuriser les investissements et le revenu des agriculteurs". "En tant qu'acteur majeur du développement agricole, la CNMA s'engage à fournir des solutions d'assurance adaptées pour faire face aux risques menaçant la productivité et les investissements agricoles", a-t-elle assuré.

Par ailleurs, la mutualité agricole a mis en exergue les potentialités des régions sahariennes qui «regorgent de ressources remarquables leur permettant de contribuer au renforcement de la sé-

curité alimentaire nationale». «Les conditions agro-climatiques spécifiques de ces régions offrent des opportunités uniques pour le développement de différentes filières, pouvant ainsi renforcer l'approvisionnement des grands centres urbains du Nord», a-t-elle fait valoir. Elle a rappelé que l'agriculture saharienne, durant la campagne céréalière de 2023, a comblé le déficit de la récolte enregistré dans les régions du Nord touchées par la sécheresse.

La CNMA a également rappelé les efforts considérables déployés par les pouvoirs publics, en mettant en place di-

vers programmes de développement dans les régions du sud afin de favoriser le développement socioéconomique de cette région.

L'évènement a réuni des représentants du CNIF-Céréales, des représentants des autorités locales, du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, de l'INSID, de la Chambre de l'Agriculture, des directions des services agricoles, ainsi que des céréaliculteurs venant de plusieurs wilayas à savoir, Ouargla, Ghardaia, Laghouat, Meneaa, Adrar, In Salah, Biskra, El Oued.

R.E



ORAN (SECTEUR DE LA PÊCHE)

Une caravane de sensibilisation pour lutter contre les outils interdits



Une caravane de sensibilisation a été lancée, à Oran, sillonnant les ports et les abris de pêche de la wilaya, visant à lutter contre l'usage des différents outils et engins interdits dans la pêche, a indiqué, lundi, le directeur local de la Pêche et des Ressources halieutiques. Menouar Maghni Sandid, a déclaré que la caravane "sera présente pendant plusieurs jours aux ports de pêche d'Oran et d'Arzew, ainsi qu'aux abris de pêche et plages d'échouage de plusieurs communes, afin de sensibiliser les pêcheurs sur le danger d'utiliser les moyens interdits dans la pêche, no-

tamment les filets à petites mailles". Le même responsable a ajouté que la caravane abordera d'autres points, comme l'utilisation des filets par les bateaux de plaisance, alors que la loi leur accorde le droit de pêcher uniquement avec une canne, ajoutant que la Direction de la pêche et des ressources halieutiques travaille, depuis des mois, pour organiser l'activité de la pêche dans la wilaya. A cet égard, il a souligné que "de nombreux propriétaires de bateaux de plaisance sont, en fait, des pêcheurs qui utilisent divers moyens comme les filets", précisant que sa direction en-

courage ceux qui souhaitent régler leur situation et passer du statut de bateau de plaisance au statut de bateau de pêche, à se rapprocher de l'administration et entreprendre les démarches nécessaires. La même source a ajouté que les personnes concernées peuvent obtenir une validation de leurs acquis professionnels, après un examen d'évaluation des qualifications, et que les démarches administratives pour passer du statut de bateau de plaisance à bateau de pêche "ne sont pas compliquées" et disposent de nombreuses facilités.

TIZI-OUZOU

Arrêt momentané de l'exploitation de la télécabine pour maintenance

L'entreprise de transport algérien par câble (ETAC) a annoncé, lundi dans un communiqué, l'arrêt momentané de l'exploitation de la télécabine de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cet arrêt intervient suite à "une anomalie technique détectée lors des contrôles préventifs journaliers, le samedi 20 avril 2024, aux alentours de 5h45 du matin, soit avant l'ouverture de l'exploitation au public, suscitant une réaction immédiate des équipes de maintenance", explique la même source. Ainsi, poursuit la même source, "après un diagnostic minutieux par les techniciens de l'ETAC, il a été impératif d'interrompre l'exploitation de l'installation par mesure de sécurité", ajoutant que "des travaux de maintenance sont actuellement en cours, tandis que les composants nécessaires sont en cours d'importation pour la réparation". "L'opération de maintenance est estimée à une semaine", précise l'ETAC, expliquant qu'une "solution de transport alternatif est en cours de mise en place par la direction des transports de la wilaya de Tizi-Ouzou afin d'assurer la continuité du service pour les usagers". L'entreprise a, par ailleurs, assuré que "toutes les mesures sont prises pour résoudre le problème dans les plus brefs délais et garantir un service fiable et sécurisé", affirmant que "la sécurité demeure sa priorité absolue".

BEJAIA

Une caravane du CSI à Akbou

Une caravane du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) est arrivée lundi à Akbou (Bejaia) pour une rencontre avec des jeunes de la wilaya, afin d'échanger sur les questions de l'heure, notamment la quête des voies et moyens à même de les impliquer davantage dans la vie politique et de les inciter à s'engager fortement dans leur environnement politique économique et social. La rencontre qui a réuni une cinquantaine de participants, issus de toutes les régions de la wilaya, et qui constitue un prélude à une rencontre nationale de la jeunesse, prévue en mai prochain, a permis de débattre de plusieurs thématiques, dont la participation des jeunes dans la vie politique et leur engagement dans les processus électoraux ainsi que leur implication dans les conseils municipaux en rapport avec le développement local. Trois ateliers, animés et encadrés par des enseignants universitaires, ont été ouverts à cet effet, avec l'objectif de formuler, à termes, des avis et des recommandations destinés à être soumis à la rencontre du CSJ de mai, attendue pour tracer, une feuille de route nationale. Cette caravane a déjà atterri à Batna, Bouandès (Sétif), avant de marquer cette ultime halte à Akbou, rappelle-t-on.

BOUARFA (BLIDA)

Un nouveau marché de vente de bétail et de voitures d'occasion

Un nouveau marché de vente de voitures d'occasion et de bétail a été ouvert lundi à Blida, dans le quartier de Dreouche sis dans la commune de Bouarfa, a-t-on appris auprès de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette dernière localité. Le président de l'APC de Bouarfa, Mohamed Amine Zerou, a expliqué à l'APS que dans le cadre de la valorisation des biens de la commune et de la création d'une source de revenus supplémentaires, il a été décidé de créer un nouveau marché hebdomadaire de vente de voitures d'occasion et de bétail. Le nouveau marché hebdomadaire sera consacré à la vente de bétail tous les lundis, et à la vente de voitures d'occasion chaque vendredi, a-t-il précisé. Cet espace commercial est le seul du genre consacré à la vente du bétail dans la wilaya de Blida, alors que la wilaya compte déjà deux marchés de vente de voitures d'occasion, un dans la commune de Bougara et l'autre à l'Arbaâ, à l'est. Le nouveau marché ouvert aujourd'hui, situé à l'ouest, est plus spacieux que les deux marchés existants, puisqu'il s'étend sur une superficie de 2 hectares. Le président de l'APC de Bouarfa a souligné que ce nouvel acquis contribuera à l'augmentation des revenus de l'Assemblée, ainsi qu'à la création de postes d'emplois directs et indirects. L'emplacement "stratégique" du marché qui se trouve au long de la route nationale (RN) 1 reliant la commune de Chiffa à la wilaya de Médéa, ainsi que des autoroutes Est-Ouest et Nord-Sud, permet d'y accéder facilement, a-t-il relevé. M. Zerou a indiqué qu'à son premier jour d'ouverture, le marché a connu une affluente remarquable de la part des éleveurs, précisant que l'entrée sera gratuite cette semaine et la semaine prochaine.

LAGHOUAT

Une vingtaine d'interventions chirurgicales prévues à l'hôpital mixte



Une vingtaine d'interventions chirurgicales sont au programme des Journées médico-chirurgicales et de formation médicale continue ouvertes, lundi à l'hôpital mixte "Chahid Deghin Ben Ali, dit Colonel Lotfi", de Laghouat, dans le cadre d'un jumelage avec le Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Docteur Benzerdjeb" d'Oran, a-t-on appris des organisateurs. "Pas moins de 23 interven-

tions chirurgicales en chirurgie orthopédique, cœliochirurgie et chirurgie digestive seront effectuées, durant les deux jours de cette initiative, au profit des patients hospitalisés nécessitant des interventions chirurgicales similaires", a indiqué le directeur de cet établissement hospitalier, le Colonel, Malik Mokhtari. Et d'ajouter que ces Journées permettent aux praticiens locaux d'améliorer leurs connaissances et de s'initier

à l'utilisation des équipements modernes dont a profité cette structure hospitalière en vue de garantir une prise en charge sanitaire de qualité. De son côté, Dr. Mohamed Oualid, chirurgien à l'hôpital mixte de Laghouat, a souligné que ce jumelage constitue une opportunité pour bénéficier de l'expérience des enseignants hospitalo-universitaires issus du CHU d'Oran, en plus de rapprocher les services de

santé des citoyens en leur évitant les déplacements vers d'autres wilayas lointaines pour bénéficier des actes chirurgicaux. Les installations de l'hôpital mixte Chahid "Deghin Ben Ali, dit Colonel Lotfi" de Laghouat ont été renforcées récemment par trois nouveaux blocs opératoires dotés d'équipements médicaux de pointe, y compris celui de la chirurgie dentaire, portant le nombre total de ces structures à neuf, a-t-on signalé.

AÏN TEMOUCHENT

Vers la réalisation d'accès aux plages pour les personnes aux besoins spécifiques

Les plages de la wilaya d'Aïn Temouchent seront renforcées, durant la saison estivale de l'année en cours, par la réalisation d'accès aux plages pour les personnes aux besoins spécifiques, a-t-on appris, lundi, du directeur du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Bensaoud. L'ensemble des communes côtières de la wilaya ont lancé l'opération de réalisation de ces accès, dans le cadre des opérations de développement, inscrites au titre de l'année en cours, dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales. Pas moins de 14 accès aux plages, répondant aux normes techniques ont été pris en charge, selon les caractéristiques de chaque plage, a indiqué

ce responsable. Cette opération vise à offrir toutes les conditions nécessaires pour prendre en charge les personnes aux besoins spécifiques qui se rendent sur les plages de la wilaya d'Aïn Temouchent, à travers des couloirs spécifiques, qui facilitent leur accès aux plages avec plus de confort et d'assurance, selon M. Bensaoud. Les préparatifs de la saison estivale avancent à un "rythme satisfaisant", grâce à des campagnes de nettoyage qui concernent toutes les plages de la wilaya, en plus d'un certain nombre d'opérations de développement visant le renforcement de l'éclairage public et l'installation de panneaux indicateurs pour les communes côtières. A ceux-là s'ajoutent des projets liés à

la réhabilitation des axes routiers qui mènent aux plages, lesquels sont pris en charge par la direction des Travaux publics en coordination avec les communes concernées, a ajouté la même source. La saison estivale verra la réouverture de la plage "El Mordjane", dans la commune de Ouled Boudjemâa, laquelle a bénéficié d'une opération d'aménagement et de réhabilitation, selon M. Bensaoud. Pour ce rendez-vous estival, la wilaya d'Aïn Temouchent devrait accueillir ses estivants à travers 18 plages, autorisées à la baignade. Des travaux sont en cours, alliant besoins et capacités, pour la réussite de la saison estivale à travers la conjugaison des efforts de tous les acteurs, a-t-on assuré.

MASTERS 1000 DE MADRID
Djokovic absent, Nadal poursuit sa tentative de retour

Absent du tirage au sort du tableau principal lundi, le N.1 mondial Novak Djokovic ne disputera pas le Masters 1000 de Madrid, où Rafael Nadal poursuit lui sa tentative de retour, à un mois de Roland-Garros.

Le Serbe de 36 ans, vainqueur de 24 tournois du Grand Chelem, a choisi de faire l'impasse sur le tournoi madrilène pour se concentrer sur celui de Rome (un autre Masters 1000), avant de défendre son titre à Paris.

En l'absence de "Nole", Jannik Sinner sera la tête de série N.1. Selon le tirage au sort effectué lundi, pour son entrée en lice, l'Italien, lauréat de l'Open d'Australie en début d'année, affrontera au deuxième tour son compatriote Lorenzo Sonego ou un qualifié.

Djokovic, lui, n'a toujours pas remporté de titre cette saison et n'a participé qu'à quatre tournois. Son éternel rival Rafael Nadal, 37 ans, sera en revanche présent à Madrid, après un retour en demi-teinte à Barcelone la semaine passée (défaite au 2e tour), son premier tournoi en plus de trois mois.

Le Majorquin, sacré cinq fois sur la terre battue madrilène, sera opposé au premier tour au jeune Américain Darwin Blanch, 16 ans, 1 m 90 et 1028e au classement ATP. A la naissance de son jeune adversaire, le 28 septembre 2007, Nadal avait déjà remporté trois de ses 14 titres à Roland-Garros. Habitué des tournois de la catégorie intermédiaire des "challengers", Blanch, qui a bénéficié d'une invitation, ne dispute que son deuxième tournoi ATP Masters 1000 après celui de Miami, où il s'est incliné au premier tour face au Tchèque Tomas Machac, fin mars. L'an passé, il a atteint les demi-finales des tournois juniors à Roland-Garros et à Wimbledon.

S'il franchit cet obstacle, Nadal retrouvera au deuxième l'Australien Alex de Minaur, 11e mondial, qui l'a éliminé la semaine dernière à Barcelone. Tête de série N.2 et tenant du titre, Carlos Alcaraz reste incertain à cause de douleurs à l'avant-bras droit qui l'ont contraint au forfait à Monte-Carlo et Barcelone. Il est prévu qu'il affronte au 2e tour le Kazakh Alexander Shevchenko ou le Français Arthur Rinderknech.

R.S

BASKET
Les Nets recrutent Jordi Fernandez, premier Espagnol à la tête d'une franchise NBA

L'Espagnol Jordi Fernandez, sélectionneur de l'équipe du Canada de basket, a été nommé lundi entraîneur principal des Brooklyn Nets, a annoncé la franchise new-yorkaise évoluant en Ligue nord-américaine de basket-ball (NBA). A 41 ans, le premier Espagnol nommé à la tête d'une franchise évoluant en NBA a passé les deux dernières saisons dans le staff des Sacramento Kings, dont il était l'entraîneur adjoint. Il fut aussi assistant dans l'encadrement des Denver Nuggets (2016-2022). Il a aussi offert au basket canadien la première médaille de son histoire en conduisant la sélection à la troisième place de la dernière Coupe du monde, en septembre dernier, s'offrant au passage les Etats-Unis lors de la "première finale" (127-118 après prolongation).

Onzièmes de la saison régulière en conférence Est, les Nets, qui n'ont pas décroché de billet pour les play-offs de la saison en cours, sont engagés dans un processus de reconstruction que Fernandez va devoir piloter.

"La personnalité de leader de Jordi et l'accent qu'il met sur les structures, sur la méthode et sur les pratiques vont instiller une identité Nets que nos supporters voudront ancrer", a commenté le propriétaire de la franchise, Joe Tsai, dans un communiqué. "Nous sommes impatients de travailler avec Jordi pour construire une culture durable de la victoire à Brooklyn", ajoute-t-il. Le communiqué ne précise pas les termes du contrat signé par l'entraîneur né à Badalone, en Catalogne. Le Fédération canadienne de basket a indiqué de son côté qu'elle avait été étroitement associée avec les Nets et Jordi Fernandez, sélectionneur du Canada depuis juin 2023, durant le processus de son recrutement.

"Nous pouvons confirmer que Jordi restera notre entraîneur cet été aux Jeux olympiques de Paris-2024", souligne Rowan Barrett, manager général chargé de la haute performance au sein de la sélection masculine.

R.S

ANGLETERRE

John Terry et Andy Cole au Hall of Fame de la Premier League

L'ancien défenseur John Terry et l'ex-attaquant Andy Cole ont été intronisés au Hall of Fame du championnat d'Angleterre pour leurs accomplissements avec Chelsea et Manchester United, a annoncé lundi la Premier League.

Les deux footballeurs traités, qui ont remporté le championnat cinq fois respectivement avec les Blues et les Red Devils, rejoignent dans le Temple de la renommée du football anglais David Beckham, Dennis Bergkamp, Eric Cantona, Thierry Henry, Patrick Vieira, Roy Keane, Steven Gerrard, Alan Shearer, Didier Drogba, Wayne Rooney ou encore Peter Schmeichel. John Terry a incarné Chelsea comme capitaine emblématique, défenseur implacable (214 matches sans but encaissé, un record en Angleterre), mais aussi buteur (41 buts en 492 apparitions). Il a ramené les Blues au sommet en 2005, avec le premier titre depuis 50 ans en championnat pour le club londonien, sacré ensuite en 2006, 2010, 2015 et 2017, sa dernière année à Stamford Bridge. "Je suis très reconnaissant d'avoir été élu au +Hall of Fame+ de la Premier League. Je suis un joueur qui a toujours donné le meilleur et je suis très fier d'être reconnu de cette manière", a déclaré Terry, 43 ans. L'ancien international anglais a reçu cette distinction en même



temps qu'Andy Cole, le quatrième meilleur buteur de l'histoire du championnat anglais (187 buts, dont un seul penalty, en 414 matches). Cole s'est d'abord distingué avec Newcastle en marquant 34 buts pour sa première saison en Premier League, en 1993-1994, avant de s'installer à Manchester United (1995-2001), qui l'a recruté pour un montant record à l'époque.

Avec les Red Devils, il a rem-

porté cinq titres dont trois d'affilée et a été un des principaux acteurs du triplé championnat/coupe d'Angleterre/Ligue des champions réalisé en 1999. "Le football, ce sont des hauts et des bas, mais j'ai apprécié chaque minute de ma carrière. Y repenser m'emplit toujours de fierté et me donne le sourire", a commenté Andy Cole, 52 ans. Tous deux ont été sélectionnés à partir d'une liste de quinze anciens joueurs, à l'is-

sue d'un vote réunissant des supporters du monde entier et un jury dédié. Ils deviennent les 23e et 24e membres du Hall of Fame depuis sa création en 2021. Chacun d'eux s'est vu remettre un médaillon avec gravé son nom et l'année de son intronisation. La Premier League effectue par ailleurs un don de 10.000 livres (11.500 EUR) à une œuvre de bienfaisance de leur choix.

R.S

FOOT/ LIGA ESPAGNOLE

Le Barça veut faire rejouer le "clasico" en cas d'erreur confirmée d'arbitrage

Le président du FC Barcelone, Joan Laporta, a déclaré lundi que son club exigerait de rejouer le "clasico", perdu dimanche soir en déplacement face au Real Madrid (3-2) comptant pour la 32e journée de la Liga espagnole de football, s'il peut prouver qu'une erreur d'arbitrage a été commise en ne validant pas un but de Lamine Yamal.

Le gardien madrilène Andriy Lunin a sauvé sur sa ligne une déviation de Yamal (28e), sans que la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, NDLR) ne puisse confirmer que le ballon était totalement rentré. L'arbitre a alors décidé qu'il n'y avait pas but et le score est resté à ce moment-là à 1-1. Contrairement aux autres grands championnats européens, la Liga n'utilise pas la goal-line technology, jugée trop onéreuse par son président Javier Tebas, qui permet pourtant la validation quasi automatique d'un but et aurait donc pu clarifier la situation. Au lendemain de ce "clasico", le patron du Barça a demandé à la fédération

espagnole de football et à la commission d'arbitrage d'envoyer à Barcelone toutes les images de l'action ainsi que les enregistrements audio des conversations entre les officiels. "Si, une fois la documentation analysée, le club comprend qu'il y a eu une erreur commise, comme nous le pensons, nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour inverser la situation, sans exclure toute action légale qui pourrait être nécessaire", a-t-il dit dans une vidéo publiée par le FC Barcelone. "S'il est confirmé que le but était valable, nous demanderons que le match soit rejoué, comme cela s'est produit s'agissant d'un autre match en Europe à la suite d'une erreur de la VAR", a-t-il ajouté.

Laporta faisait référence à une rencontre de première division belge entre Anderlecht et Genk (2-1) datant du 23 décembre 2023, qui devait être rejoué à la suite d'une erreur d'arbitrage. Mais il ne l'a finalement jamais été.

R.S

CHAMPIONNAT D'ITALIE

L'AS Rome battue à domicile 3 à 1 par Bologne

L'AS Rome a été dominée devant son public par Bologne 3 à 1 et a peut-être compromis ses chances de qualification pour la prochaine Ligue des champions, lundi lors de la 33e journée du Championnat d'Italie. Face à un rival direct pour la C1, la Roma a pris l'eau: elle était menée 2 à 0 avant la pause et a été crucifiée peu après avoir réduit le score par Alexis Saelemaekers, qui a trompé Mile Svilar d'un superbe lob (65e).

Cette défaite, seulement la deuxième en championnat depuis la nomination mi-janvier de Daniele De Rossi en remplacement de Jose Mourinho, pourrait lui coûter cher: elle occupe toujours la 5e place, synonyme depuis la semaine dernière de qualification pour la Ligue des champions, mais ne compte plus qu'un point d'avance sur l'Atalanta (6e). Les deux équipes, qualifiées pour les demi-finales de la Ligue Europa, ont toutes deux un match en retard à disputer, mais celui de la Roma programmé jeudi ne durera que 18 minutes, puisqu'il s'agit du match arrêté le 14 avril à Udine après le malaise d'Evan Ndicka alors que le score était de 1-1. De son côté, Bologne, équipe surprise de la saison, a fait un grand pas vers la C1: elle est 4e avec sept points d'avance sur son adversaire du jour.

R.S

CYCLISME SUR ROUTE / COUPE D'ALGÉRIE 2024 - CLM INDIVIDUEL (MESSIEURS)

Victoire de Mansouri en seniors et Hamzioui en juniors

Le contre-la-montre individuel de la Coupe d'Algérie 2024 de cyclisme sur route, disputé hier à Biskra (Sud-Est) a été remporté par Salah Hamzioui (MC Alger) chez les juniors et Hamza Mansouri (Madar Pro-Cycling Team) chez les seniors.

La course des seniors s'est déroulée sur une distance de 19,8 kilomètres et Hamza Mansouri a été le premier à franchir la ligne d'arrivée, avec un chrono de 26 minutes 15 secondes et 44 centièmes, devant Nasr-Allah Essemiani (Club de Dély Brahim), entré en deuxième position avec un chrono de 27:01.71, au moment où Hamza Yacine, sociétaire du Madar Pro-Cycling Team, s'est contenté de la troisième place, avec un chrono de 27:01.73. La course des juniors s'est déroulée, également, sur une distance de 19,8 kilomètres et Hamzioui l'a bouclée en 28 minutes, 14 secondes et 94 centièmes, devançant ainsi Mohamed Amine Hamzaoui, du Club de Bir Touta, entré en deuxième position, avec un chrono de 28:54.48, alors que Mohamed Abdeldjalil Bou-tobba, du club local Union El Kantara, a pris la troisième place, avec un chrono de 29:04.99. Au total, 75 cyclistes (messieurs), représentant 19 clubs,



de différentes wilayas d'Algérie ont pris le départ de ce contre-la-montre individuel (juniors / seniors). Mercredi matin aura lieu la deuxième étape de cette Coupe d'Algérie de cyclisme sur route, et elle consistera en une

course en ligne, prévue sur un circuit fermé dans la ville d'El Kantara. "Les juniors seront appelés à parcourir 94,6 km, alors que les seniors devront en faire 111,8 km", ont détaillé les organisateurs dans un communi-

qué. Les épreuves des (seniors/dames), initialement prévues en même temps que celles des messieurs, ont été reportées à une date ultérieure pour des raisons organisationnelles.

R.S

FOOT/ TOURNOI DE L'UNAF (U17) 3E JOURNÉE

L'Algérie et la Tunisie se neutralisent (1-1)

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) a fait match nul face à son homologue tunisienne 1-1 (mi-temps : 1-0), lundi au stade Salem-Mebrouki de Rouiba, pour le compte de la 3e journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) de la catégorie qui se déroule à Alger (18-26 avril). Les "Verts" ont ouvert le score par Abdeldjalil Mansouri (4e). Les joueurs du sélectionneur Aziz Lahoussine auraient pu doubler la mise, mais Youcef Amrani a raté un penalty (24e).

En seconde période, les Tunisiens ont remis les pendules à l'heure à la dernière minute de la partie (80e) grâce à Mohamed Bouslama. Grâce à ce résultat, la sélection algérienne enchaîne un deuxième nul de rang, après celui concédé jeudi face au Maroc (1-1).

Dans l'autre match de cette 3e journée disputé en milieu d'après-midi, la Libye et le Maroc ont fait match nul (1-1). Les Libyens ont ouvert le score grâce à Sanad Hussein Bendaou (11e), avant que leur adversaire n'égalise par Mohamed Rachidi (65e).

L'Égypte est exempte.

À l'issue de ces résultats, le Maroc (5 points) devance l'Égypte (4 pts). L'Algérie et la Tunisie suivent derrière avec 2 unités, alors que la Libye ferme la marche avec 1 point.

Lors de la 4e journée prévue mercredi, l'Algérie sera opposée à la Libye (15h00), alors que le Maroc défiera l'Égypte (18h00). Les deux rencontres se joueront au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine). Le premier à l'issue du tournoi sera déclaré champion.

R.S

Affaire RS Berkane

La Fédération sahraouie des sports condamne la manœuvre

marocaine ratée La Fédération sahraouie des Sports a condamné la manœuvre marocaine ratée qui tente d'exploiter le sport à des fins politiques, en impliquant le club de la RS Berkane dans une bataille perdue d'avance, saluant les positions et la vigilance des autorités algériennes, précise un communiqué de l'organisme sportif sahraoui.

La Fédération Sahraouie des Sports a déploré, dans son communiqué, "la manœuvre marocaine ratée qui tente d'exploiter le sport à des fins politiques en impliquant le club de la RS Berkane dans une bataille perdue d'avance et étouffée dans l'ouï".

Sur cette base, la Fédération "condamne ces pratiques marocaines malveillantes en contradiction avec les objectifs sportifs et en violation des règlements de la Confédération africaine de football (CAF) et, par extension, de la Fédération internationale de football association (FIFA)".

Elle s'est, également, félicitée des "positions affichées par les autorités officielles algériennes et de leur vigilance", affirmant qu'elle "encourage l'unité des rangs sportifs dans les clubs, les comités de supporters et les médias sportifs".

La Fédération réitère, en outre, "toute sa solidarité et son soutien absolu au club de l'USM Alger qui entre en compétition, armé d'intégrité et de principes sportifs en faveur des droits des peuples, de la liberté et de la paix".

Enfin, l'instance sportive sahraouie a appelé "la Confédération africaine de football (CAF) et l'instance internationale FIFA à faire preuve de davantage de rigueur, à la lumière des dépassements de l'Etat occupant du Maroc qui viole les lois et règlements sportifs et fait fi des us et coutumes continentaux et internationaux".

A rappeler que la rencontre entre l'USM Alger et l'équipe marocaine de l'RS Berkane, comptant pour la demi-finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) prévue initialement dimanche à 20:00 au stade du 5 juillet 1962 à Alger, n'a pas eu lieu, suite au refus des joueurs du club marocain d'entrer sur le terrain, malgré la présence des joueurs de l'USM Alger.

Pourtant, toutes les conditions étaient réunies au Complexe olympique Mohamed Boudiaf d'Alger pour disputer cette rencontre des demi-finales aller de la Coupe de la Confédération africaine dans les meilleures conditions, mais le club marocain a brillé par son absence, voulant coûte que coûte jouer avec les maillots floqués avec une carte du Maroc, englobant les territoires sahraouis occupés, ce qui va à l'opposé du droit international.

En agissant de la sorte, les Marocains ont bafoué toutes les règles du sport, qui interdisent tout message ou slogan à caractère politique ou religieux. Dans la loi 4 du football relative à l'équipement des joueurs, "l'équipement ne doit présenter aucun slogan, inscription ou image à caractère politique, religieux ou personnel".

Les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber de slogans, messages ou images à caractère politique, religieux, personnel ou publicitaire sur leurs sous-vêtements autres que le logo du fabricant. En cas d'infraction, le joueur et/ou l'équipe sera sanctionné par l'organisateur de la compétition, par la Fédération nationale ou par la Fédération internationale (FIFA)".

Selon l'article 50 de la Charte olympique (alinéa 2), "aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique".

R.S

ATHLÉTISME / JO 2024

L'élite algérienne se prépare à l'étranger

Une vingtaine d'athlètes (messieurs et dames), représentant l'élite de l'athlétisme algérien, ont choisi de peaufiner leur préparation à l'étranger, particulièrement en Turquie, en prévision des importantes échéances internationales à venir, à leur tête les Jeux olympiques d'été qui auront lieu à Paris (France) du 26 juillet au 11 août prochains.

Le vice-champion du monde du 800 mètres Djamel Sedjati et ses coéquipiers Yacine He-that, Amine Derabi et Fouad Hamada se trouvent depuis le 5 avril courant à Doha (Qatar), pour un stage bloqué qui s'étendra jusqu'au 30 avril, sous la direction du coach Amar Bénida. De son côté, la lanceuse de marteau Zahra Tatar a jeté son dévolu sur l'Ile Maurice, où elle se trouve depuis le 7 avril courant, en compagnie de son entraîneur Hakim Tourni, pour un stage bloqué qui s'étalera jusqu'au 22 mai. Le lanceur de disque Oussama Khenouci, lui, a choisi la Hongrie pour effectuer son stage, du 15 avril au 15 mai, alors que le triple sauteur

Yasser Mohamed Tahar Triki a opté pour la ville turque d'Antalya, pour un stage programmé du 25 avril au 5 juin. L'athlète du CR Belouizdad sera encadré en Turquie par l'entraîneur Ait Amar. Idem pour Zouina Bouzebra, l'autre lanceuse de marteau, qui a choisi elle aussi la ville d'Antalya pour effectuer son stage de préparation, tout comme le hurdler Amine Bouanani qui (110m/haies) et les demi-fondistes Slimane Moula, Zine El Abidine Lagoune et Amazigh Amroune.

Le stage de Bouzebra est prévu du 24 avril au 24 mai, sous la direction du coach Khaled Belmihoub, alors que celui de Bouanani débutera le 25 avril courant et se poursuivra jusqu'au 28 mai, au moment où celui des demi-fondistes a débuté le 16 avril courant, et s'étendra jusqu'au 15 mai prochain. Ils seront tous les trois sous la direction du coach Sid Ali Sabour.

Le groupe dirigé par l'entraîneur Réda Abdenouz, et qui se compose des demi-fondistes Mohamed Ali Gouaned, Ramzi Abdenouz et le

jeune Haïthem Chenetif se trouve également à Antalya depuis le 15 avril courant, pour un stage bloqué qui s'étalera jusqu'au 15 mai prochain. De son côté, le coach Saïd Ahmim a choisi Antalya pour apporter les derniers réglages à la préparation de ses athlètes, notamment, Hicham Bouchicha, Bilal Tabti et El Hadi Lameuch.

Leur stage a débuté le 1er avril courant et prendra fin le 21 mai prochain. Enfin, le coureur Salim Keddar a jeté son dévolu sur la France pour un stage bloqué du 27 avril au 31 mai, alors que le hurdler (400m/haies) Abdelmalik Lahoulou a choisi le Portugal, pour un stage prévu du 4 mai au 3 juin 2024. Outre l'athlétisme, le sport algérien a déjà réussi à qualifier plusieurs autres athlètes, dans d'autres disciplines, comme le cyclisme, la gymnastique, la lutte, la boxe et l'aviron, en attendant peut-être d'autres spécialités, comme le judo.

R.S

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DAIRA DE TABLAT
COMMUNE DE TABLAT
N.I.F :099426525029417

AVIS D'APPEL D'OFFRES AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES:
N° 02 / 2024

Le président de l'APC de TABLAT lance un avis l' appel d'offres avec exigence de capacités minimales en vue de la réalisation :
Réhabilitation du chemin reliant entre école Naaman Abderrahmane et CC Tagerboust sur 1,3 km,
CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

Les soumissionnaires doivent répondre aux exigences minimales suivantes :

1. **Capacité professionnelle**
Les entreprises ayant le certificat de qualification et de classification en cours de validité activité principale dans le domaine de Travaux public catégorie trois (03) et plus
 2. **Capacité financière**
Ayant au moins un moyen chiffre d'affaire de la somme: 16 000 000.00 DA des trois années (2020,2021,2022) visé par les services des impôts.
 3. **Références professionnelles**
Ayant réalisé au moins deux(02) projets similaire même nature de projet (les soumissionnaires doivent justifier leurs références par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics des cinq (05) années dernières années (de 2019 à 2023) portant nature des travaux réalisés, montant, l'année de réalisation.
- Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges au niveau de bureau des marchés de commune de Tablat contre paiement de 3.000,00 DA .

Document constituant l'offre :

- 1- **Dossier de candidature, comprenant :**
 - Déclaration de candidature jointe en annexe dûment remplie, signée et cachetée et datée
 - Déclaration de probité jointe en annexe dûment remplie, signée et cachetée et datée
 - Instructions aux soumissionnaires paraphés, signés, cachetés et datés et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
 - Statut de l'entreprise
 - Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
 - Certificat de qualification et de classification en cours de validité activité principale dans le domaine de Travaux public catégorie trois (03) et plus
 - Bilans ou Certificat contenant les chiffres d'affaires de l'entreprise des trois (03) années (2020,2021,2022) et le régime d'impôt appliqué par le soumissionnaire approuvés par les services des impôts.
 - Moyens humains appuyés par attestation d'affiliation CNAS validé pour les cadres et les ouvriers, avec diplômes au cadre de l'entreprise
 - Moyens matériels propre à l'entreprise, doit présenter :
 - **Matériel roulant** présentation les cartes grises et une copie d'assurance en cours de validité et un PV d'huisserie de justice ou expert de l'année en cours 2024.
 - **Matériel non roulant** présentation par un PV d'huisserie de justice ou expert de l'année en cours 2024.
 - **Références professionnelles de l'entreprise** présentation par deux (02) attestations de bonne exécution projet similaire de même nature de projet réalisé par le soumissionnaire des cinq (05) années dernières années (de 2019 à 2023) délivrée par les maître d'ouvrage publics, portant nature des travaux réalisés, montant, l'année de réalisation.
 - 2- **Une offre technique, comprenant :**
 - Déclaration à souscrire remplie, paraphés, signés et datés.
 - Cahier des charges dûment renseignés, paraphés et signés et datés et revêtu de la mention « lu et accepté ».
 - Mémoire technique justificatif remplie, paraphés, signés et datés (obligatoire)
 - Le planning de réalisation et le délai d'exécution.
 - 3- **Une offre financière, comprenant :**
 - La lettre de soumission remplie, signée et datée.
 - le bordereau des prix unitaires remplie, signés et datés et paraphés
 - le devis quantitatif et estimatif, remplie, signés et datés et paraphés
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres, ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » appel d'offres avec exigence de capacités minimales N° 02 / 2024 qui sera déposée et adressée à Monsieur le président de l'assemblée populaire communal de la commune de Tablat.
- La durée de préparation des offres est de **Quinze (15) jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre avec exigence de capacités minimales dans les journaux et BOMOP
- Le jour de dépôt des offres est correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres qu'est fixé de 15 jours avant 10:00h, au niveau de bureau des marchés .
- L'ouverture des plis sera le dernier jour de préparation des offres à **10:00h** au siège d'APC de tablat
- Si, le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant
- Les offres resteront valides pendant une période de cent cinq (105) jours à compter du premier jour des préparations des offres.

LA NATION 24/04/2024

ANEP 2416013148

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°/2022 pour la 3^{ème} fois
NIF :099747019000423

La Direction de la santé et de la population De La Wilaya De Ghardaia lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec Exigence de capacités minimales pour **acquisition des équipements collectifs au profit des eph et epsp de la wilaya de Ghardaia :**

LOT 06 : ACQUISITION ET INSTALLATION ET MISE EN SERVICE GROUPE ELECTROGENE .

Les candidats intéressés par le présent appel d'offre peuvent soumissionner ou présent Appel L' appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux agents économiques fabricants, importateurs , commerçant en gros ayant

LE LOT 06 :

- Registre de commerce électronique contient le code de lot considéré .
- attestation de bonne exécution du projet similaire. délivré par le maître d'ouvrage public
- certificat de conformité des équipements proposé délivré par société étatique ou organisme agréé .
- l'homologation délivrés par les services de sonelgaz .
- capacité financier (Moyen chiffre d'affaire égale ou supérieur de 5 000 000.00 da par année 2019.2020.2021 .

Les offres doivent comporter dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, ces enveloppes sont mise dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°/2022 ACQUISITION DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS AU PROFIT DES EPH ET EPSP DE LA WILAYA DE GHARDAIA

Lot n°/.....

(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE GHARDAIA
SISE AU SIEGE DE LA WILAYA DE GHARDAIA

Elles doivent contenir les pièces citées dans l'article n° 11 du présent cahier des charges

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la date de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse nationale .si ce jour tombe un jour férié ou un jour de repos , la période de préparation des offre est prolongée jusqu'au prochaine jour férié .

La date de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres 14 h :00 heure à la direction de la santé et de la population GHARDAIA et l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14 h00 en présence des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de 03 trois mois augmentée de la période de préparation des offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire.

LA NATION 24/04/2024

ANEP 2416013058

Espace
réservé
à la pub

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

34.183 martyrs et 77.143 blessés au 200 e jour du génocide

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza se poursuivait mardi pour le 200e jour consécutif faisant plus de 100.000 victimes entre martyrs et blessés et provoquant une catastrophe humanitaire sans précédent, alors que la communauté internationale peine à obliger l'occupant de faire cesser ses crimes odieux contre le peuple palestinien sans défense.

Hier, plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés, dans de nouveaux bombardements de l'entité sioniste contre diverses zones de la bande Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Les violents bombardements d'artillerie et de chars de l'armée d'occupation de l'entité sioniste se sont également poursuivis sur les quartiers d'Al-Zaytoun, Al-Shuja'iya et Al-Touffah, à l'est de la ville Ghaza, faisant au moins trois martyrs et une dizaine de blessés qui sont arrivés à l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi "Al-Mamadani".

Par ailleurs, l'artillerie de l'armée d'occupation a ciblé plusieurs zones au sud-ouest de la ville de Ghaza avec des obus, et des bruits assourdissants d'explosions et de tirs d'armes à feu ont été entendus. Un avion de combat de l'entité sioniste a également visé la zone entourant Wadi Ghaza, au nord du camp de Nuseirat et la zone au sud-est du camp de Bureij, dans le centre de la bande de Ghaza, faisant plusieurs blessés, ajoute Wafa, relevant que les victimes Palestiniennes ont été transportées à l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa à la ville de Deir al-Balah.

Toujours au centre de la bande de Ghaza, plusieurs Palestiniens ont été blessés par de violents bombardements de l'occupant sioniste ayant visé le camp de réfugiés de Nuseirat.

Au sud de l'enclave palestinienne, l'artillerie de l'entité sioniste a bombardé les zones est de la ville de Khan Younes et des véhicules militaires ont effectué des tirs intenses à l'est de la ville de Rafah.

318 CORPS DE MARTYRS RÉCUPÉRÉS DANS TROIS FOSSES COMMUNES

Les équipes de secours ont récupéré hier, les corps de 35 martyrs dans des fosses communes du complexe médical Nasser, après le retrait des forces d'occupation sionistes de la ville de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, portant le nombre total de dépouilles exhumées à 318, depuis trois jours. Les équipes de secours ont récupéré les



corps de 35 martyrs alors qu'elles avaient déjà retrouvé 210 autres dépouilles dimanche et 73 lundi, dans une fosse commune dans la cour de l'hôpital Nasser, selon l'agence de presse Wafa, qui fait état de victimes de tout âge, assassinées par les forces d'occupation de l'entité sioniste, lors de leur prise du complexe médical, et enterrées collectivement.

Le plus grand nombre de martyrs parmi les victimes des charniers et des attaques contre les hôpitaux sont des femmes et des enfants, ajoute Wafa qui cite des sources médiatiques, soulignant que les forces d'occupation ont délibérément détruit des dizaines de corps au bulldozer et les ont enterrés avant de se retirer. Par ailleurs, des centaines de Palestiniens sont toujours portés disparus suite au massacre de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, soulignent les mêmes sources.

Environ 2.000 Palestiniens sont portés disparus après le retrait des forces d'occupation de plusieurs zones de la bande de Ghaza, a-t-on également ajouté.

Le bilan est effrayant atteignant, depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023, 34.183 martyrs, dont 15.780 enfants et 10.091 femmes, tandis qu'au moins 77.143 blessés ont été dénombrés, selon les autorités palestiniennes qui font état également d'un certain nombre de Palestiniens sous les décombres et sur les routes ou portés disparus rendant ainsi Ghaza invivable.

Les massacres sionistes ont également entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent dans l'enclave palestinienne assiégée. Selon des données publiées récemment par l'Observatoire Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme, le nombre de martyrs palesti-

niens tombés quotidiennement a atteint 212, tandis que l'occupant sioniste tue quotidiennement 79 enfants et 50 femmes, ce qui représente des chiffres terrifiants dans l'histoire des conflits contemporains. Au 200e jour de l'agression, l'occupant sioniste continue son offensive au même rythme et avec des pratiques effroyables, ignorant les demandes croissantes de cessez-le-feu venant de l'ensemble de la communauté internationale.

Selon des données publiées récemment par l'Observatoire Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme, le nombre de martyrs palestiniens tombés quotidiennement a atteint 212, tandis que l'occupant sioniste tue quotidiennement 79 enfants et 50 femmes, ce qui représente des chiffres terrifiants dans l'histoire des conflits contemporains.

R.I

HÔPITAUX DE GHAZA

L'ONU veut une enquête internationale sur des fosses communes

L'ONU a réclamé mardi une enquête internationale sur les fosses communes découvertes dans les deux principaux hôpitaux de la bande de Ghaza, soulignant la nécessité d'une enquête indépendante face au "climat d'impunité" actuel.

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme s'est dit "horriifié" par la destruction du plus grand hôpital de Ghaza, al-Chifa, et du deuxième plus grand établissement hospitalier du territoire palestinien, le complexe médical Nasser de Khan Younés. Dans un communiqué, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Volker Türk, a demandé que des "enquêtes indépen-

dantes, efficaces et transparentes soient menées". "Compte tenu du climat d'impunité qui prévaut, des enquêteurs internationaux devraient être associés à cette démarche", a-t-il estimé. "Les hôpitaux ont droit à une protection très spéciale en vertu du droit humanitaire international", a-t-il indiqué. "Et tuer intentionnellement des civils, des détenus et d'autres personnes considérées +hors de combat+ est un crime de guerre", a-t-il ajouté. Mardi, les équipes de secours de Ghaza ont affirmé avoir exhumé en trois jours les corps de 318 martyrs enterrés par les forces d'occupation dans des fosses communes à l'intérieur de l'hôpital Nasser de Khan

Younès. Quant à l'hôpital d'al-Chifa, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait indiqué début avril qu'il avait été réduit à une "coquille vide" jonchée de dépouilles humaines par la dernière agression sioniste contre lui. Les hôpitaux de la bande de Ghaza ont été durement visés durant l'agression génocidaire sioniste dans le territoire palestinien.

"Les victimes (retrouvées à l'hôpital Nasser) auraient été enterrées profondément dans le sol et recouvertes de déchets", a déclaré lors d'un point de presse une porte-parole du Haut-Commissariat, Ravina Shamdasani, ajoutant que des personnes âgées, des femmes

et des blessés figuraient parmi les martyrs Palestiniens. D'autres auraient été "retrouvés les mains liées et sans vêtement".

Elle a par ailleurs indiqué que le chiffre avancé par l'armée sioniste de quelque 200 personnes tuées lors du dernier assaut contre l'hôpital al-Chifa, entre le 18 mars et début avril, pouvait être "sous-estimé".

A ce jour, a-t-elle dit, "nous ne pouvons pas corroborer les chiffres exacts" des personnes assassinées dans les deux hôpitaux : "c'est la raison pour laquelle nous insistons sur la nécessité d'enquêtes internationales".

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Doc
21h10



La fille de Diana Novelli est admise à l'hôpital pour une bosse à la jambe. Les examens révèlent bientôt qu'elle souffre d'une thrombose veineuse profonde.

Chérie
25 **Castle**
21h05



L'équipe enquête sur l'assassinat de la femme de Damian Westlake, un vieil ami de Richard. La victime a été retrouvée à son domicile et tout indique qu'elle connaissait son agresseur.

france.2 Disparition inquiétante



Clémentine Roussin a disparu. L'enquête est confiée à la commissaire Julie Sanchez. Des traces de sang et des affaires de la disparue sont retrouvées à proximité d'une salle de boxe.

C8 Mongeville
21h20



Mongeville et Valentine découvrent le cadavre d'un homme transpercé d'une flèche. Ils interrogent Béatrice.

TF1 **Harry Potter et la chambre des secrets**



Harry Potter, en vacances chez sa tante Petunia et son oncle Vernon, se languit de retourner à Poudlard, l'école des sorciers.

TF1 SERIES FILMS **New York, section criminelle** **21h00**



Skip Lowe, un analyste financier de Wall Street, est assassiné dans Central Park alors qu'il rentrait chez lui avec Leo, son fils.

6ter Jungle Cruise
21h10



Chercheuse intrépide, la doctresse Lily Houghton quitte Londres pour explorer la jungle amazonienne à la recherche d'un remède miraculeux.

Tom Holland est enthousiaste à l'idée de faire Spider-Man 4



Tom Holland, l'acteur britannique de 26 ans qui incarne le célèbre super-héros Spider-Man a fait des déclarations intrigantes concernant un éventuel quatrième film dans la franchise. Holland a évoqué son attachement au personnage de Spider-Man, mais aussi les défis liés à la création d'une nouvelle histoire pour un potentiel Spider-Man 4.

Après une petite pause de trois ans, Tom Holland est prêt à renfiler le costume de Spider-Man et se dit prêt à le jouer tant qu'on voudra de lui. « La simple réponse à cette question est que j'aurai toujours envie de faire des films Spider-Man. Je dois ma vie et ma carrière grâce à Spider-Man. Donc oui, j'aurai toujours envie d'en faire plus. S'il ne dit rien de ce que sera ce quatrième volet, c'est la première fois qu'il est impliqué directement au processus créatif et il sait que la barre est haute après le carton mondial de Spider-Man : No Way Home en 2021. Tout le monde veut que ça se concrétise. Mais nous voulons nous assurer de ne pas en faire trop », ajoute Holland.

Il faut dire que la barre est placée très haut après Spider-Man: No Way Home. Le film, qui réunissait Holland avec les anciens interprètes de Spider-Man, Tobey Maguire et Andrew Garfield, a réalisé un démarrage fulgurant au box-office.

Avec 260 millions de dollars engrangés lors de son premier week-end d'exploitation, il s'agit du deuxième meilleur démarrage de tous les temps sur le territoire américain. Au total, le long-métrage a rapporté plus de 1,9 milliard de dollars dans le monde, devenant le septième plus gros succès de l'histoire du cinéma.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE TUNIS 25 pays dont l'Algérie participent à la 38^{ème} édition

La Foire internationale du livre de Tunis se tiendra jusqu'au 28 avril. Elle a été placée sous le signe de la solidarité avec le peuple palestinien. Vingt-cinq pays y participent, dont l'Italie qui en est l'invité d'honneur.

L'Algérie participe à la 38^{ème} édition du Salon international du livre de Tunis à travers l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), qui occupera un pavillon contenant plus de 650 titres dans divers domaines, culturelle, littéraire et intellectuelle, des ouvrages parus chez 24 maisons d'édition algériennes, répartis dans différentes spécialités, entre histoire, littérature, philosophie, grands livres, littérature de jeunesse, reflétant ainsi la richesse patrimoniale et culturelle de l'Algérie. Le 38^{ème} Salon international du livre de Tunis, auquel prennent part également 314 maisons d'édition de 25 pays, se tient sous le slogan "Solidarité avec

le peuple palestinien", dans un contexte où la bande de Ghaza continue de subir, depuis le mois d'octobre 2023, l'agression de l'armée terroriste sioniste, qui a coûté jusqu'à maintenant, la vie à plus de 34 000 martyrs, et causé des dizaines de milliers de blessés et de disparus, ainsi que des destructions des édifices et de maisons. Concernant le choix du slogan de cette édition, le comité d'organisation a expliqué par la volonté de "dénoncer les crimes barbares perpétrés par l'occupation sioniste, et briser le siège intellectuel qu'on essaye d'imposer", car l'enjeu aujourd'hui est lié à une bataille pour l'existence culturelle", précisant par conséquent que



"La préservation du patrimoine culturel est donc, au cœur du conflit".

Cette noble idée d'honorer la Palestine se consolide, ajoute les organisateurs, par la programmation de rencontres-débats, centrées sur l'identité palestinienne, la résistance de son peuple, les crimes de guerre et génocides lâchement commis par l'armée sioniste, ainsi que sur l'engagement littéraire et intellectuel, et cela avec la participation d'intellectuels palestiniens, dont le phi-

losophe et penseur Ahmed El-Barkawi et l'écrivain Adaniya Shibli.

Le 38^{ème} Salon international du livre de Tunis accueille des intellectuels et écrivains de Tunisie, d'Italie (invité d'honneur), d'Argentine, du Yémen, de Mauritanie, de Chine et du Koweït, parmi lesquels le romancier algérien Waciny Laredj. L'Algérie était l'invitée d'honneur de la 34^{ème} session du Salon international du livre de Tunis, qui s'est tenue en 2018.

R.C

Roucham Aïssa publie son nouvel ouvrage sur l'Occupation française et résistances dans le Sud-ouest

Le chercheur Roucham Aïssa vient de publier un nouvel ouvrage d'histoire sur l'occupation française du Sud-ouest algérien et les résistances populaires qui lui ont fait face entre 1845 et 1934. Natif de Ain Sefra (Nâama), l'auteur du livre qui est chercheur spécialisé et dont l'intérêt principal porte sur l'histoire des résistances populaires et la glorieuse Guerre de libération nationale, a indiqué que sa nouvelle publication est axée sur la contribution de la région du Sud du pays qui, à l'instar des autres régions du pays, de détermination dans sa résistance face

au colonialisme, qui s'était retrouvé face à des populations attachées à leurs terres et refusant le colonialisme.

Roucham Aïssa a insisté sur l'apport des Laboratoires universitaires et des équipes de recherche spécialisées pour mettre en lumière les divers aspects de l'histoire et la résistance des populations du Sud du pays, durant la colonisation française, et leur rôle dans la mise en échec des plans de la France coloniale visant à séparer le Sud de la région nord du pays.

Le livre, édité en langue arabe, comporte plusieurs chapitres répartis sur 277 pages, dont "L'occupation française de la région

des steppes et des Ksours", "La tendance du colonialisme français à occuper l'extrême sud à travers les Ksours d'El Bayadh, Ain Sefra et le territoire des H'mianes" et "Les Batailles héroïques et les épopées historiques de la résistance des Ouled Sidi Cheikh, Cheikh Bouâmama et Mohamed Ould Ali". L'auteur a à son actif plusieurs ouvrages, dont "Précis de l'histoire du Maghreb arabe" et un autre intitulé "Cheikh Mohamed Ould Ali, porte-drapeau de la résistance dans la région de Djebel Ksours et du Sud oranais de 1881 à 1900".

R.C

Box-office US : le succès de Civil War continue, mais la vampire Abigail est arrivée

Civil War a bien gardé son trône pour la deuxième semaine consécutive, malgré la belle percée d'Abigail qui a failli arriver en haut du box-office pour son démarrage. Le film d'A24 avec Kirsten Dunst et le film de vampire d'Universal pourraient ainsi se livrer une guerre (civile) féroce durant les prochaines semaines, et il sera évidemment très intéressant de voir qui pourrait en sortir vainqueur. Après un démarrage à 25 millions de dollars de recettes, Civil War a encaissé plus de 11 millions pour son deuxième week-end d'exploitation, pour un total proche des 45 millions de dollars. C'est évidemment le plus gros succès d'Alex Garland réalisateur, même si Civil War a tout de même essuyé une baisse de fréquentation de 56,4%, ce qui n'est pas à négliger pour la suite. Le premier film du scénariste de Sunshine et

28 jours plus tard, Ex Machina, avait engrangé 25 millions de dollars au box-office office domestique. Annihilation avait fait mieux avec 32 millions, sachant qu'il était sorti sur Netflix dans plusieurs pays. En 2022, Men s'était contenté de 7 millions.

Civil War est également le plus gros budget de la carrière d'Alex Garland : 50 millions, proche d'Annihilation (entre 40 et 50 millions). Juste derrière Civil War, on peut retrouver Abigail réalisé par Matt Bettinelli-Olpin et Tyler Gillett (Scream 5, Scream 6), avec environ 10 millions de dollars pour son premier week-end. Le film de vampire se place donc juste derrière Civil War. De son côté, Godzilla x Kong : Le nouvel Empire perd une place mais se maintient en bas du podium, avec quasiment 9,5 millions de dollars de recette pour sa quatrième semaine d'exploitation. Godzilla x

Kong : Le nouvel Empire a déjà encaissé plus de 171 millions au box-office domestique. C'est le deuxième meilleur score pour le MonsterVerse, derrière Godzilla (200 millions), et devant Kong : Skull Island (168 millions), Godzilla II : Roi des Monstres (110 millions), et Godzilla vs. Kong (100 millions). Le top 5 est complété par deux autres nouveautés : The Ministry of Ungentlemanly Warfare, le dernier long-métrage de Guy Ritchie (avec 9 millions) et Spy x Family Code: White, le film d'animation basé sur le manga du même nom (environ 5 millions). Il faut aussi noter la sortie du top 5 de Kung Fu Panda 4 et S.O.S. Fantômes : La Menace de Glace, qui se placent à présent sixième et septième avec à peu près 4,5 millions de dollars de recette chacun.

N.C

Festival de Cannes 2024: 13 nouveaux titres pour la Sélection officielle

La sélection officielle du 77^e Festival de Cannes (du 14 au 25 mai) a été complétée, dimanche, par 13 longs métrages. Les films prétendant à la Palme d'Or sont désormais 22 (dont huit nouveaux entrants et cinq femmes). Arrivent en effet dans la course le Français Michel Hazanavicius avec son premier film d'animation La plus précieuse des marchandises (The Most Precious of Cargoes), l'Iranien Mohammad Rasoulof avec The Seed of the Sacred Fig, et le Roumain Emanuel Pârnu avec Trois kilomètres jusqu'à la fin du monde (son 3e long après notamment Mikado par San Sebastián New Directors en 2021).

Le programme Cannes Première s'enrichit avec Vivre, mourir et renaitre du Français Gaël Morel et Maria (lire l'article) de sa compatriote Jessica Palud (primée à Venise Orizzonti en 2019 avec Revenir).

Aux 15 titres déjà annoncés de la sélection Un Certain Regard s'ajoutent When the Light Breaks de l'Islandais Runar Runarsson (révélé à la Quinzaine des Réalisateurs 2011 avec Volcano, vainqueur à San Sebastián en 2015 avec Sparrows et en compétition à Locarno en 2019 avec Echo qui ouvrira le programme, le film d'animation Flow du Letton Gints Zilbalodis (prix Contrechamp à Annecy en 2019 avec Ailleurs, et Niki, le premier long de réalisatrice de l'actrice française Céline Sallette).

A noter aussi hors compétition Le Comte de Monte-Cristo d'Alexandre de La Patellière et Matthieu Delaporte, ainsi que des séances spéciales pour Arnaud Desplechin, Nasty du Roumain Tudor Giurgiu, pour les documentaires An Unfinished Film du Chinois Lou Ye et Lula de l'Américain Oliver Stone.

N.C

Une nouvelle bande-annonce pour Deadpool & Wolverine

Marvel Studios a révélé officiellement la deuxième bande-annonce de Deadpool & Wolverine, permettant à de nombreux fans du monde entier de découvrir des images inédites de ce qui s'annonce comme l'événement super-héroïque de l'année 2024 sur grand écran.

La nouvelle bande-annonce nous montre davantage Wolverine (rejoûé par Hugh Jackman). La dernière apparition du mutant aux griffes d'adamantium remonte au film Logan en 2017, dans lequel son personnage disparaît. Mais grâce aux gadgets multiversels et temporels du MCU, le célèbre membre des X-Men sera de retour pour affronter et / ou épauler Deadpool dans cette nouvelle aventure cinématographique. En découvrant de plus près la deuxième bande-annonce, outre de nouvelles images du Mercenaire Clownesque joué par Ryan Reynolds, les fans ont droit à un premier (vrai) aperçu en vidéo de Wolverine (Hugh Jackman). Après tout, l'acteur australien reprenant son rôle de mutant est indéniablement l'un des arguments de vente les plus forts du film et un futur élément marketing fondamental pour son succès, d'autant que le super-héros en chair et en os est pour la première fois costumé avec sa tenue emblématique en jaune et bleu.

Au casting de Deadpool 3, nous retrouverons également Emma Corrin dans un rôle d'antagoniste. Elle incarne le personnage de Cassandra Nova, la sœur jumelle qu'aurait dû avoir le Professeur Xavier et décrite dans les comics comme une sorte de parasite mental aux pouvoirs semblables que son frère. La star de Succession Matthew Macfadyen fera également ses débuts dans le MCU dans Deadpool 3. Il interprète un tout nouveau personnage dénommé M. Paradox, un agent du TVA (qui n'était pas encore apparu jusque là dans le MCU). Deadpool 2 nous a présenté une gamme de nouveaux héros dans l'équipe X-Force – et bien que certains n'aient pas survécu assez longtemps, nous avons pu voir des gens comme Cable (Josh Brolin). On ne verra cependant pas Domino (Zazie Beetz) : l'actrice a confirmé qu'elle ne reviendrait pas pour le troisième film.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I					■	
II				■		
III		■			■	
IV				■		
V	■					
VI			■			■

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravallac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 912

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Tirée.2 Pécheresses.3 Prix chocs 4 Allégera.- Partie de Nauru (VO).5 Pas de la petite batterie.- Une oeuvre inclassable !6 Minéral de l'amiante.- De la mauvaise herbe 7 Commune francophone de Belgique en luxembourgeois.- Le Grand du séditieux. 8 Usage simultané de deux sabres.- Petit nuage.- Unité atomique. 9 Auche.- Fringillidé 10 Plaques rouges.

Verticalement

- 1 La preuve !2 Récolte aussi du blé.3 Fusille aussi.4 Fils du Soleil.- Mises.5 Cooptèren.- Métal de transition.6 Ville ghanéenne.- Instrument de torture.7 Plante médicinale.- Est plutôt big bones que Big Ben !8 Commune sicilienne.- Signes de hiéroglyphes.9 Famille de coléoptères.10 Mets à l'épreuve sous condition.

Mots croisés grille N° 912

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3							■			
4								■		
5										
6		■							■	
7					■					
8						■				
9							■			
10										

Horizontalement

- 1 Nous arrache les cheveux !2 Services d'ordre.3 Réunions au beau milieu.- Acide gras naturel.4 Sel d'acide.- Cours à travers l'Europe.5 Faisant traîner...6 Consones.- Métal pauvre.7 Mine.- Piège d'eau.8 Un petit creux.- Sacem à l'italienne.9 Commune corrézienne.- Conte son origine.10 Ne donnent pas le moral.

Verticalement

- 1 Laniidé.2 Jetait la pierre.- Etait Haut dans l'Aveyron.3 Les Champs jaunes.4 Ne fait pas partie de la bande des Incorruptibles !5 Freguesia ou personnage préoccupé.- Patard.6 Le ver solitaire s'y place.- Métal de transition.7 Métal de transition.- Commune du 64.8 L'intuition masculine...- Inventeur du pianocktail.9 Faisait des tours.10 Commune du 82.

Reprise mardi de l'opération de réservation de billets pour les hadjis

L'opération de réservation de billets pour les hadjis voyageant avec l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) vers les Lieux saints a repris, hier, via le portail "Bawabet El Hadj Dz" et l'application "Rakb El Hadjidj", a indiqué un communiqué de l'Office. "En parallèle de l'opération de réservation de billets pour les hadjis voyageant avec l'Office national du Pèlerinage et de la Omra vers les Lieux saints via le portail +Bawabet El Hadj Dz+ et l'application "Rakb El Hadjidj", la réservation de billets reprendra, mardi 23 avril à 20h00, pour l'aéroport d'Alger, et à 21h00 pour les aéroports d'Oran, de Constantine et d'Ouargla", a précisé la même source.

LA NATION

Mercredi 24 avril 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:29	12:51	16:24	19:38	20:49

Météo

Alger	☀️	23	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	22
Constantine	☀️	23	Oran	☀️	25

DJIBOUTI

Seize morts et 28 disparus dans le naufrage d'un bateau de migrants

Au moins 16 migrants ont péri et 28 autres sont portés disparus dans le naufrage de leur embarcation au large de Djibouti, a annoncé mardi l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM). "Les opérations de recherche et sauvetage par les autorités locales et l'OIM sont en cours", a affirmé l'organisation onusienne sur X, précisant que 77 migrants se trouvaient à bord de l'embarcation, dont au moins un enfant. L'OIM ne précise pas si ce dernier fait partie de ceux qui ont pu être secourus. Il s'agit du deuxième naufrage rapporté par l'OIM au large de Djibouti en quelques semaines, après un autre le 8 avril, dans lequel au moins 38 migrants, dont des enfants, ont péri. La "route de l'Est", empruntée par les migrants venant de la Corne de l'Afrique pour rejoindre l'Arabie saoudite via le Yémen en guerre, est consi-

dérée par l'agence onusienne comme "l'une des routes migratoires les plus dangereuses et les plus complexes d'Afrique et du monde".

FRANCE

Au moins cinq migrants décédés lors d'une tentative de traversée de la Manche

Au moins cinq migrants, dont un enfant, sont décédés après "un mouvement de foule" en mer lors d'une tentative de traversée de la Manche dans la nuit de lundi à mardi à partir d'une plage du nord de la France, ont rapporté des médias. Trois hommes et une femme figurent également parmi les personnes décédées et une personne a été légèrement blessée, a indiqué à l'AFP la préfecture du département du Pas-de-Calais. Les faits ont

eu lieu à 5H00 (3h00 GMT), quand un small-boat avec plus de 110 personnes à bord a pris la mer depuis la plage de Wimereux, selon le récit de la préfecture. "Après un premier échouage sur un banc de sable, le bateau a de nouveau repris la mer", a indiqué la préfecture. "Un mouvement de foule serait survenu dans l'embarcation surchargée, générant plusieurs victimes." La tentative de traversée a eu lieu sur une mer calme et avec un temps dégagé, mais avec une température à peine quelques degrés au dessus de zéro. En 2023, 29.437 migrants ont rejoint illégalement les côtes anglaises, contre 45.774 en 2022, année record, d'après des chiffres du ministère britannique de l'Intérieur. Le Parlement britannique a approuvé dans la nuit de lundi à mardi le projet de loi permettant l'expulsion vers le Rwanda de demandeurs d'asile entrés illégalement au Royaume-Uni. Annoncé il y a deux ans par le gouvernement conservateur de Rishi Sunak et présenté comme une mesure-phare de sa politique de lutte contre l'immigration clandestine, ce projet vise à envoyer au Rwanda les demandeurs d'asile - d'où qu'ils viennent- entrés illégalement au Royaume-Uni, notamment en traversant la Manche sur des canots pneumatiques.

RELIZANE

Mort d'une jeune fille percutée par un camion à El Hamadna

Une jeune fille a trouvé la mort lundi, après avoir été percutée par un camion dans la commune d'El Hamadna (30km à l'est de Relizane), ont indiqué les services de la Protection civile de wilaya. L'accident est survenu dans un quartier de la ville d'El Hamadna, après qu'un camion ait percuté une jeune fille, âgée de 17 ans,

qui traversait la route, selon les mêmes services. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour évacuer la victime grièvement blessée vers la polyclinique d'El Hamadna où elle a succombé à ses blessures. A cet effet, les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances de l'accident.

BLIDA

21 blessés dans le renversement d'un bus de transport des voyageurs

Vingt et une personnes ont été blessées suite au renversement d'un bus de transport des voyageurs, survenu dans la nuit de lundi à hier, sur l'autoroute Est-Ouest, juste après l'échangeur de l'hôpital "Frantz Fanon" de Blida, ont indiqué les services de la Protection civile. Epaulée par les unités de Chiffa, Beni Merrad, Bouarfia et l'unité principale, l'unité secondaire de la protection civile "Yahiaoui Ben-

malek" est intervenue, aux environs de 00h16 suite à un accident de dérapage et de renversement d'un bus de transport des voyageurs, allant de Sétif vers Tlemcen, avec à son bord 38 passagers, a précisé la même source. L'accident a fait 21 blessés à différents degrés, ayant reçu les premiers secours puis transférés vers l'hôpital "Frantz Fanon" pour recevoir les soins nécessaires, a conclu le communiqué.

LARGE DE DJIBOUTI

Seize morts et 28 disparus dans le naufrage d'un bateau de migrants

Au moins 16 migrants ont péri et 28 autres sont portés disparus dans le naufrage de leur embarcation au large de Djibouti, a annoncé hier l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM). "Les opérations de recherche et sauvetage par les autorités locales et l'OIM sont en cours", a affirmé l'organisation onusienne sur X, précisant que 77 migrants se trouvaient à bord de l'embarcation, dont au moins un enfant. L'OIM ne précise pas si ce dernier fait partie de ceux

qui ont pu être secourus. Il s'agit du deuxième naufrage rapporté par l'OIM au large de Djibouti en quelques semaines, après un autre le 8 avril, dans lequel au moins 38 migrants, dont des enfants, ont péri. La "route de l'Est", empruntée par les migrants venant de la Corne de l'Afrique pour rejoindre l'Arabie saoudite via le Yémen en guerre, est considérée par l'agence onusienne comme "l'une des routes migratoires les plus dangereuses et les plus complexes d'Afrique et du monde".

HISTOIRE

Avant-première à Alger du documentaire "Ag Abkeda, Soleil de N'Ajjer"

L'avant-première du film documentaire "Ag Abkeda, Soleil de N'Ajjer", réalisé par Chafia Benarab, retraçant le parcours et la vie du moudjahid Ibrahim Ag Abekda, Chef de la résistance populaire au Tassili N'Ajjer et moudjahid au sein des rangs de la Révolution de libération nationale, a été projetée lundi soir à Alger, dans le cadre d'une série d'œuvres audiovisuelles qui documentent la Mémoire nationale et le parcours des symboles et héros de l'Algérie. La projection du film s'est déroulée à la salle Ibn Zeydoun à Riad El Feth, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, de l'Amenokal des Touaregs du Tassili N'Ajjer, El-Bakri Ghouma, et de la famille du moudjahid Ibrahim Ag Abekda, de notables du Tassili N'Ajjer des wilayas d'Illizi et de Djanet, ainsi que de membres des deux chambres du Parlement, des moudjahidines et des artistes. D'une durée de 1h10, cette œuvre historique jette la lumière sur la résistance dans la région du Tassili N'Ajjer, au sud-est de l'Algérie, contre la colonisation française au XIXe siècle et au début du XXe siècle, ainsi que sur la période de la Révolution de libération nationale, à travers le



parcours du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda (1885-1962), riche en lutte et combat. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit a souligné l'importance de ce documentaire historique dans la forme et le contenu, grâce notamment aux techniques utilisées dans sa réalisation. De son côté, l'Amenokal du Tassili N'Ajjer, El-Bakri Ghouma a expliqué que ce documentaire "retrace la vie du moudjahid Ibrahim Ag Abekda et de ses compagnons d'armes, ayant combattu sur deux fronts, l'occupation italienne à l'Est et la colonisation française à l'Ouest (...)", a-t-il ajouté.

Pour sa part, la réalisatrice Chafia Benarab a indiqué que "le documentaire est produit par le ministère des Moudjahidine et des ayants-droit dans le cadre du programme du soixantenaire du recouvrement de l'indépendance", ajoutant que cette œuvre "s'est appuyée sur des témoignages de la mémoire orale de la société des Touaregs, qui correspondent parfaitement aux références que nous avons utilisées comme sources historiques pour mettre en lumière cette personnalité historique hors pair qui a résisté farouchement contre la colonisation française".

ALGÉRIENNES DES AUTOROUTES (ADA)

Installation de M. Said Chouaib au poste de Directeur général

M. Said Chouaib a été installé, mardi à Alger, au poste de Directeur général de l'Algérienne des Autoroutes (ADA), en remplacement de M. Mohamed Khaldi, appelé à d'autres

fonctions, a indiqué un communiqué du ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de base. La cérémonie d'installation a été présidée par le Secrétaire général du ministère des Tra-

vau Publics et des Infrastructures de Base, M. Ali Boulterbah, au siège de l'ADA, en présence des cadres centraux du ministère et des cadres de l'Agence, a ajouté la même source.